



Livret de l'étudiant.e 2018-2019

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT) GESTION DES ENTREPRISE & DES ADMINISTRATIONS

Option Gestion Comptable et Financière

Livret voté au Conseil d'IUT du 12 juin 2018

Livret voté à la CFVU du 02 juillet 2018

Département GEA

IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre

Site de Nanterre - Bâtiment C. RAMNOUX (E)

200, avenue de la République- 92000 Nanterre



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
Université
Paris Nanterre
et Ecofolio.

[www http://cva.parisnanterre.fr](http://cva.parisnanterre.fr)

[www http://gea.parisnanterre.fr](http://gea.parisnanterre.fr)



Département **GEA**
gestion des entreprises
et des administrations
option gestion comptable et financière

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE IUT DEPARTEMENT GEA/DUT GEA REFERENTS FORMATION CONTINUE	
SERVICES NUMERIQUES	5
CALENDRIER 2018-2019	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
ANNEE/SEMESTRE	
STAGES	48
MODALITÉS DE CONTRÔLE ET EXAMENS	49
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	52
CHARTRE DU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE	56

LE DUT GEA option Gestion comptable et financière (GCF)

Le département GEA a pour vocation de donner aux étudiants les connaissances et compétences indispensables au domaine de la gestion des entreprises et des administrations.

Le DUT GEA est une formation généraliste en gestion, dont l'objectif est de former des gestionnaires polyvalents capables d'initiatives et d'autonomie au sein des entreprises et administrations.

Cette formation permet à la fois l'insertion professionnelle et les poursuites d'études.

Le DUT GEA se déroule sur 2 ans (quatre semestres) avec un volume horaire de 1600 heures d'enseignement. Deux stages sont réalisés, le premier de 4 semaines (minimum) à la fin du S2 et le second de 10 semaines (minimum) à la fin du S4.

Les cours sont assurés en groupe de 26 étudiants. Le corps enseignant est composé d'enseignants universitaires et d'intervenants professionnels.

L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu, ainsi que par la rédaction et la soutenance de mémoires.

L'option « Gestion Comptable et Financière » (GCF) proposée en deuxième année offre à l'étudiant un approfondissement dans le domaine des systèmes d'information de gestion comptable et financière. Il est ainsi susceptible de participer à la mise en place de ces systèmes, d'avoir une bonne maîtrise des méthodes, procédures et techniques comptables et financières et de contribuer à la prise de décision par l'élaboration et le suivi d'outils techniques.

Cette option conduit aux métiers de la comptabilité, du contrôle et de la finance dans les organisations : gestionnaire comptable ou financier, responsable de clientèle en cabinet d'expertise-comptable, contrôleur de gestion, analyste financier ou gestionnaire de back office dans le secteur bancaire.

L'option GCF permet également l'obtention de l'équivalence de 7 des 13 unités de valeur du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), qui ouvre la voie vers le métier d'expert-comptable.

Les métiers référencés suivants correspondent à cette voie : assistant comptable (fiche ROME 1203) ou encore assistant contrôle de gestion (fiche ROME 1204).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue (selon le rythme de la formation initiale classique).
- en alternance.
- en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.
- à distance

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ **Pôle Handicaps et accessibilités** : <https://suiio.parisnanterre.fr/accompagnement-et-aides/handicaps-et-accessibilites/>

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) :
<http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

IUT

Direction : Michel BATOUFFLET

Responsable administratif/ve: Fabienne MAZZUCHELLI

Site internet de l'IUT : <http://cva.parisnanterre.fr>

Département GEA/ DUT GEA

Secrétariat de la formation : Olivier JARDIN - 01 40 97 98 27 – Bureau E210 - Bâtiment E. RAMNOUX
secretariat-gea@liste.parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation :
Paul-Laurent SAUNIER – 01 40 97 74 46

Directrice des études : Marie GUIMEZANES
m.guimezanes@parisnanterre.fr

direction-gea@liste.parisnanterre.fr

Site internet de la formation : <http://gea.parisnanterre.fr/>

Référents apprentissage

Accueil du Service Apprentissage : apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr

Responsable : Christiane BOUGAN – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

Secrétariat : Sophie MALIVOIRE – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr

Site internet du Service Apprentissage : <https://cva.parisnanterre.fr/apprentissage-600780.kjsp>

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : fcontinue@liste.parisnanterre.fr

Responsable : Antoine BARDAILLE – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D - Bureau D.02.1

Secrétariat : Mélanie TERZIAN – IUT VILLE D'AVRAY- Bâtiment D - Bureau D.12.2.3.

Site internet du SFC : <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER

1^{ère} année

	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
RENTREE UNIVERSITAIRE	3 septembre 2018 matin Début des cours : 3/09/2019	Début des cours : 7/01/2019
STAGES		Du 3 juin 2019 au 28 juin 2019
VACANCES	Toussaint	Hiver
	Du vendredi 26 octobre 2018 <i>soir</i> Au lundi 5 novembre 2018 <i>matin</i>	Du vendredi 22 février 2019 <i>soir</i> Au lundi 11 mars 2019 <i>matin</i>
VACANCES	Noël	Printemps
	Du vendredi 21 décembre 2018 <i>soir</i> Au lundi 7 janvier 2019 <i>matin</i>	Du vendredi 20 avril 2019 <i>soir</i> Au lundi 5 mai 2019 <i>matin</i>
FIN DES ENSEIGNEMENTS	21 décembre 2018	29 juin 2019
PERIODE DE JURY	JURY FIN DE SEMESTRE 29 janvier 2019	JURY FIN DE SEMESTRE 2 juillet 2019

2^{ème} année

	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
RENTREE UNIVERSITAIRE	3 septembre 2019 matin Début des cours : 3/09/2019	Début des cours : 7/01/2019
STAGES		Du 15 avril 2019 au 21 juin 2019
VACANCES	Toussaint	Hiver
	Du vendredi 26 octobre 2018 <i>soir</i> Au lundi 5 novembre 2018 <i>matin</i>	Du vendredi 22 février 2019 <i>soir</i> Au lundi 11 mars 2019 <i>matin</i>
VACANCES	Noël	
	Du vendredi 21 décembre 2018 <i>soir</i> Au lundi 7 janvier 2019 <i>matin</i>	
FIN DES ENSEIGNEMENTS	21 décembre 2018	29 juin 2019
PERIODE DE JURY	JURY FIN DE SEMESTRE 29 janvier 2019	JURY DUT 2 juillet 2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

selon le calendrier général de l'université

selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

MAQUETTE

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS	Volume horaire		
						CM	TD	TP
SEMESTRE 1								
UE 1 Environnement des organisations	15	15	LV1 : Anglais	2	2		20	8
			Aide à la réussite - soutien	1	1			16
			LV2 Allemand ou Espagnol	1	1		12	4
			Expression - communication	2	2		16	8
			Introduction au droit	2	2	10	10	
			Économie	2	2	16	20	
			Environnement numérique	2	2		14	12
			Projet personnel et professionnel	1	1		8	6
			Psychologie sociale	2	2	12	10	
UE 2 Outils et techniques de gestion	15	15	Aide à la réussite - soutien	1	1			16
			Comptabilité financière	3	3	18	24	24
			Droit des obligations	2	2	16	6	
			Initiation à la fiscalité et TVA	2	2	6	10	
			Mathématiques pour la gestion	3	3	12	18	16
			Marketing	2	2	8	8	
			Introduction au management	2	2	14	12	
SEMESTRE 2								
UE 1 Environnement des organisations	14	14	LV1 : Anglais	2	2		20	12
			Aide à la réussite : Score IAE	1	1		16	
			LV2 Allemand ou Espagnol	1	1		12	4
			Expression - communication	2	2		18	6
			Économie	3	3	18	18	
			Institutions publiques	1	1	14	2	
			Environnement Informatique	2	2		12	10
			Conception et méthodes enquête	1	1	4	14	
			Projet personnel et professionnel	1	1			14
UE 2 Outils et techniques de gestion	16	16	Aide à la Réussite : soutien	1	1			10
			Calcul et analyse de coûts	2	2	6	24	
			Travaux d'inventaire & analyse	3	3	6	30	12
			Droit des affaires	3	3	24	20	
			Fiscalité des personnes physiques	1	1	6	10	
			Gestion des ressources humaines	2	2	12	10	
			Mathématiques financières	2	2	6	16	
			Probabilités	2	2	6	16	
			Projet tutoré				60	

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS	Volume horaire		
						CM	TD	TP
SEMESTRE 3								
UE 1 Management des organisations	12	12	LV1 : Anglais	2	2		20	8
			LV2 Allemand ou Espagnol	1	1		16	
			Création entreprise	0.5	0.5	4	10	
			Droit du travail	1	1	16	8	
			Droit des affaires : approfondissement	1	1	12	6	
			Économie	1	1	12	10	
			Logiciel métier	0.5	0.5	10	10	
			Fiscalité des personnes morales	1	1	12	10	
			Méthodologie gestion de projet	1	1	4	12	
			Simulation gestion	1	1		20	
			Analyses statistiques pour la gestion	1	1	6	14	
Stratégie d'entreprise	1	1	12	10				
UE 2 Outils de la Gestion comptable et financière	18	18	Calcul et analyse des coûts	2	2	6	18	
			Expression-communication	2	2		14	12
			Comptabilité approfondie	2	2	8	22	
			Gestion base de données	2	2	4	18	10
			Gestion financière	3	3	12	30	
			PPP CGF	1.5	1.5		14	
			Projet tutoré (120h)	4	4		8	
Révision comptable	1.5	1.5		24				
SEMESTRE 4								
UE 1 Environnement et outils GCF	14	14	LV1 : Anglais	1.5	1.5		14	8
			Contrôle gestion et gestion prév.	1	1	4	18	
			LV2 Allemand ou Espagnol	1	1		16	
			Expression-communication	1	1		10	10
			Droit administratif	1	1	14	6	
			Economie et développement durable	1	1	6	12	
			Économie	1	1	10	4	
			Tableaux de bord de gestion	1	1		18	6
			Gestion de trésorerie et diagnostic financier approfondi	1	1	10	10	
			Cas pratique	1	1	6	16	
			PPP	0.5	0.5		14	
			Spécificités fiscales et comptables	1	1	10	14	
			Système d'information de gestion	1	1		8	8
Applications prof. statistiques	1	1	6	2	14			
UE 2 Mise en situation professionnelle	16	16	Projet tutoré (120h)	4	4			
			Stage	12	12			

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Les formations DUT sont, dans l'organisation des enseignements et la validation des parcours de formation, organisées suivant le décret :

Diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur
NOR:MENS0501754A // RLR437-0 // ARRÊTÉ DU 3-8-2005- JO DU 13-8-2005

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>

Semestre 1

3XG1ANGL	LV1 Anglais	Volume horaire : 28 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle : <i>Session unique:</i> Contrôle continu Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1ABC1	Aide à la réussite comptabilité	Volume horaire : 8 heures TP	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : (2 disciplines choisir parmi 3 : français, mathématiques, comptabilité)</p> <p>Le programme pédagogique national (PPN) comprend 36 heures de modules d'adaptation et d'aide à la réussite sur chacun des semestres 1 et 2 de la formation. Ces enseignements, dispensés en petits groupes (TP), permettent à chaque étudiant, quel que soit son profil à l'entrée en formation (baccalauréat, ...) d'être prêt à suivre dans les meilleures conditions les enseignements proposés.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle : <i>Session unique:</i> Contrôle continu Note d'implication dans le travail en séance.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1AFR1	Aide à la réussite : français	Volume horaire : 8 heures TP	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : (2 disciplines choisir parmi 3 : français, mathématiques, comptabilité)</p> <p>Le programme pédagogique national (PPN) comprend 36 heures de modules d'adaptation et d'aide à la réussite sur chacun des semestres 1 et 2 de la formation. Ces enseignements, dispensés en petits groupes (TP), permettent à chaque étudiant, quel que soit son profil à l'entrée en formation (baccalauréat, ...) d'être prêt à suivre dans les meilleures conditions les enseignements proposés.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu Note d'implication dans le travail en séance.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1AMA1	Aide à la réussite : mathématiques	Volume horaire : 8 heures TP	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : (2 disciplines choisir parmi 3 : français, mathématiques, comptabilité)</p> <p>Le programme pédagogique national (PPN) comprend 36 heures de modules d'adaptation et d'aide à la réussite sur chacun des semestres 1 et 2 de la formation. Ces enseignements, dispensés en petits groupes (TP), permettent à chaque étudiant, quel que soit son profil à l'entrée en formation (baccalauréat, ...) d'être prêt à suivre dans les meilleures conditions les enseignements proposés.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu Note d'implication dans le travail en séance.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1ALLM	LV2 Allemand	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1ESPG	LV2 Espagnol	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1COMM	Expression - communication	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Prendre conscience des enjeux de la communication Consolider les bases de l'expression et de la communication écrite et orale</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1DRT1	Introduction au droit	Volume horaire : 20 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Découvrir les sources juridiques, l'organisation judiciaire et les principaux acteurs juridiques Analyser les décisions de justice et maîtriser le traitement de cas pratiques simples</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1ECO1	Économie	Volume horaire : 36 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Initier les étudiants aux principes fondamentaux de l'analyse économique Offrir aux étudiants l'occasion d'améliorer leur culture générale et d'appréhender les enjeux sociaux, économiques et politiques nationaux et internationaux</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1INFO	Environnement numérique d'information et de communication	Volume horaire : 26 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Utiliser les moyens numériques d'information et de communication et percevoir leur évolution</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1PPP1	Projet personnel et professionnel : approche des métiers	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Découvrir l'amplitude des métiers et des environnements professionnels de la gestion Appréhender la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercices ; notions de savoirs, savoir-faire, qualités-clés des différents métiers ; analyser les qualités requises pour les exercer et les compétences associées. Identifier les parcours de formation permettant l'accès à ces métiers et postes de travail Acquérir des connaissances et savoir-faire dans l'élaboration, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'orientation, de formation, professionnel, ...</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Exposé</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1PSYC	Psychologie sociale et sociologie des organisations	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Maîtriser les fondamentaux en sociologie des organisations et en psychologie sociale Aborder à la fois les grandes théories et les pistes d'analyses des situations en organisations</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG1CPBT	Comptabilité financière	Volume horaire : 66 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender le système comptable Maîtriser les principales opérations courantes Enregistrer les opérations courantes Utiliser un logiciel comptable</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1DRT2	Droit des obligations	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les mécanismes généraux de l'engagement contractuel Découvrir et analyser les obligations Comprendre les responsabilités encourues Analyser les décisions de justice et maîtriser le traitement de cas pratiques simples</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1FISC	Initiation à la fiscalité et TVA	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender le système fiscal français Appréhender le mécanisme de la TVA</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1MATH	Mathématiques pour la gestion et statistiques	Volume horaire : 46 heures	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir les compétences nécessaires pour collecter, organiser, représenter, résumer, interpréter des données. Modéliser et traduire en langage mathématique une situation économique et de gestion. Savoir choisir et mettre en œuvre les outils mathématiques adaptés</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1MKGT	Marketing	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les concepts et principes fondamentaux qui régissent la démarche marketing Apprécier la cohérence de la démarche marketing Définir la stratégie marketing</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

3XG1MNGT	Introduction au management	Volume horaire : 26 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre le fonctionnement global des organisations</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p> <p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

Semestre 2

3XG2ANGL	LV1 Anglais	Volume horaire : 32 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2AR21	Aide à la réussite : soutien	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : 2 disciplines à choisir parmi 3 : soutien en français/communication ; mathématiques ; comptabilité financière/analytique</p> <p>Le programme pédagogique national (PPN) comprend 36 heures de modules d'adaptation et d'aide à la réussite sur chacun des semestres 1 et 2 de la formation. Ces enseignements, dispensés en petits groupes (TP), permettent à chaque étudiant, quel que soit son profil à l'entrée en formation (baccalauréat, ...) d'être prêt à suivre dans les meilleures conditions les enseignements proposés.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Note d'implication dans le travail en séance.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2ALLM	LV2 Allemand	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2ESPG	LV2 Espagnol	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2COMM	Expression-communication, information et argumentation	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table, présentation orale</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2ECO2	Économie	Volume horaire : 36 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre le fonctionnement des marchés Analyser les imperfections et défaillances des marchés Suivre l'activité économique et sociale</p> <p>De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) option Gestion comptable et financière http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2IFFE	Institutions publiques françaises et européennes	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître le système politique et l'organisation administrative de la France Connaître les institutions de l'Union Européenne Comprendre l'articulation entre les institutions publiques françaises et les institutions de l'Union Européenne</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2INFO	Environnement Informatique	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir la maîtrise des fonctionnalités d'un tableur</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2METH	Conception et méthodes d'enquête	Volume horaire : 18 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Maîtriser les méthodes et techniques de collecte d'informations nécessaires à la prise de décision</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table, dossier en groupe</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2PPP2	Projet personnel et professionnel (identification des compétences métiers)	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mieux se connaître pour bien s'orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle. Il s'agit dans ce module de faire en sorte que l'étudiant énonce peu à peu ses souhaits en termes de projet de vie professionnelle. Il s'agit pour lui de pouvoir ensuite argumenter sur ses choix quant à son parcours au sein du DUT (Modules complémentaires, options) et post DUT. Accompagner l'étudiant dans la détermination du secteur d'activité ou de l'environnement professionnel dans lesquels il souhaite effectuer son stage ; l'aider à élaborer des outils pertinents et efficaces concernant sa recherche de stage ; lui proposer une méthodologie de techniques de recherche de stage et d'emploi</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Un devoir maison individuel</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2AR22	Aide à la Réussite : préparation au Score IAE-Message	Volume horaire : 16 heures TD	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Il s'agit pour d'accompagner les étudiants à se familiariser et à s'entraîner à des tests de sélection pour des poursuites d'étude en université et IAE (Score IAE-Message) ou en école de management (concours PASSERELLE par exemple). Le format du Score IAE-Message est celui retenu dans le cadre de ce module avec trois épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture générale, économique et managériale ; - Compréhension et expression écrite en français ; - Raisonnement logique et numérique. <p>La dernière épreuve, Compréhension et expression écrite en anglais, est abordée dans le cadre des cours de LV1 Anglais au S3.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table et note d'implication dans les séances</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2CAE1	Calcul et analyse de coûts	Volume horaire : 30 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre la construction des coûts (intérêts et limites) : méthodes du coût complet par les centres d'analyse, des coûts partiels, du coût marginal</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2CPBT	Travaux d'inventaire et analyse des documents de synthèse	Volume horaire : 48 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre l'importance de l'établissement des documents de synthèse dans une logique de communication financière Comprendre la finalité des opérations d'inventaire, leur spécificité par rapport aux opérations courantes et le respect des principes comptables</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2DRT2	Droit des affaires	Volume horaire : 44 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître le cadre juridique de l'entreprise commerciale (l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire) Distinguer les contrats commerciaux Connaître les relations juridiques de l'entreprise avec le consommateur Distinguer les principales caractéristiques des sociétés Connaître la responsabilité des associés et dirigeants de société Distinguer les techniques juridiques de coopération entre entreprise</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2FISC	Fiscalité des personnes physiques	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les principales règles de la fiscalité personnelle</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2GRH1	Gestion des ressources humaines	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les principes fondamentaux de la gestion des ressources humaines</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2MATH	Mathématiques financières	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender l'effet du temps sur les flux financiers</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2PROB	Probabilités	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender le rôle des probabilités dans la prise de décision Apprendre à modéliser</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG2PRTU	Projet tutoré	Volume horaire : 60 heures de travail personnel	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Il s'agit d'un travail en groupe sur un sujet d'actualité en économie et/ou gestion, de recherche documentaire et collecte d'informations sous forme d'entretien(s), de synthèse et de restitution sous forme d'un dossier d'une quinzaine de pages et d'une présentation orale.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Travail en groupe : rapport et soutenance</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

Semestre 3

CODE APOGEE EC	LV1 Anglais	Volume horaire : 28 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays anglophone (communication interculturelle)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3ALLM	LV2 : Allemand	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3ESPG	LV2 : Espagnol	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation orale et un devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3CREA	Création entreprise	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Hélène Prevost (Maître de conférences associée, Expert-comptable / Commissaire aux comptes), hprevost@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre la démarche et l'environnement de la création d'entreprise, sensibiliser à l'entrepreneuriat. Faire émerger un projet, le construire, et savoir le présenter</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3DRTT	Droit du travail	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les principales règles et les mécanismes juridiques des relations individuelles et collectives du travail</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3DTAP	Droit des affaires - approfondi	Volume horaire : 18 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Identifier les risques auxquels est exposée l'entreprise Connaître les dispositions régissant les instruments de paiement et de crédit Utiliser les instruments de paiements et de crédit les plus courants Identifier les comportements répréhensibles, notamment en cas de difficultés Connaître les différentes activités de suivi, de conseil et de contrôle des sociétés</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3ECO3	Économie	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre le fonctionnement des marchés financiers et la nature des instruments de politique monétaire Comprendre les conséquences sur l'économie des différents systèmes de financement Comprendre les décisions de politiques économiques</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3EXEL	Logiciel métier	Volume horaire : 20 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Découvrir les principales fonctionnalités d'un logiciel métier adapté aux différents domaines de l'entreprise (comptable, commercial et ressources humaines) et / ou les bases de la programmation VBA.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Un devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3FSMO	Fiscalité des personnes morales	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les principales obligations fiscales des personnes morales</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3GSPJ	Méthodologie de gestion de projet	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir une vision globale du processus d'un projet (des objectifs à la communication, en passant par les acteurs, la planification, les contraintes et les risques) Maîtriser les outils de suivi et de gestion de projet</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3SIMG	Simulation gestion	Volume horaire : 20 heures TD	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Intégrer les différentes connaissances disciplinaires lors de prises de décision de gestion, sous la forme d'un jeu d'entreprise en groupe. Les étudiants incarnent les décideurs d'une entreprise industrielle en concurrence avec des entreprises similaires - incarnées par d'autres étudiants - sur le même marché. Des décisions doivent être prises en matière de politiques d'approvisionnement, de production, de commercialisation, de gestion du personnel et financière. La performance est évaluée sur les niveaux de résultat comptable, de trésorerie, de satisfaction du personnel et satisfaction client.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Travail en groupe : dossier</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3STAT	Analyses statistiques pour la gestion	Volume horaire : 20 heures	Responsable : Julie Sabouret (Professeur agrégé - PRAG), jsabouret@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Pouvoir traiter les principaux résultats d'une enquête à l'aide d'analyses statistiques appropriées</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3STEN	Stratégie d'entreprise	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les enjeux de la stratégie, les principaux outils de son élaboration et de sa mise en œuvre</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3CAE3	Calcul et analyse des coûts	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la construction des coûts par l'apprentissage de nouvelles méthodes Comparer les méthodes et choisir la méthode la plus adaptée au contexte de l'entreprise (secondaire/tertiaire, stock ou pas, multi-sites ou pas, secteur d'activité stable ou pas, ...) et aux décisions à prendre</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3COMM	Expression-Communication des organisations de la GCF	Volume horaire : 26 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3CPAP	Comptabilité approfondie	Volume horaire : 30 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les opérations particulières de l'entreprise avec les tiers</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3GTBD	Système de gestion de bases de données de la GCF	Volume horaire : 32 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Participer à la conception et à l'évolution des systèmes d'information dans une organisation Développer et paramétrer une application informatique avec un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles (SGBDR)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3GTFI	Gestion financière	Volume horaire : 42 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Choisir les investissements et les moyens de financements les plus appropriés Formuler un diagnostic des forces et des faiblesses de l'entreprise au travers d'une analyse financière Prendre en compte le risque financier</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3PPP3	PPP GCF	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Il s'agit de permettre à l'étudiant de construire son parcours post-DUT, en analysant les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur les formations complémentaires au DUT et sur les parcours post DUT, sur la formation tout au long de la vie (VAP 1985, VAE, Formation Continue). Il devra également savoir déchiffrer une offre d'emploi, une offre de formation, pour mieux appréhender le marché de l'emploi. Un premier positionnement de l'étudiant entre le secteur d'activité visé et ses motivations peut se faire</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Une note de rapport d'insertion professionnelle de première année et une note d'implication en séance</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3PRTU	Projet tutoré	Volume horaire : 120 heures de travail en groupe	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Les projets tutorés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants ; ils laissent une forte initiative au groupe pour favoriser l'approche du travail en équipe et ils impliquent un temps de travail important en dehors des enseignements.</p> <p>Les éléments suivants peuvent être considérés comme projets tutorés : des partenariats avec les entreprises, les collectivités, les associations devant déboucher sur la résolution de besoins ou problèmes concrets tels que des études de marché, des calculs de coûts en entreprise, des aides à la création d'entreprises, des organisations de manifestations et de conférences, des créations d'événements, etc. ; (suite du projet au S4)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Une note de restitution à mi-parcours (décembre)</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG3RECO	Révision comptable	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Hélène Prevost (Maître de conférences associée, Expert-comptable / Commissaire aux comptes), hprevost@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender les notions de contrôle externe et de contrôle interne</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
<p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</p>			

Semestre 4

3XG4ANGL	LV1 : Anglais approfondissement professionnel	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4CGGP	Contrôle gestion et gestion prévisionnelle	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître le rôle du contrôle de gestion dans les organisations Comprendre l'articulation stratégie-plans-budgets de la gestion prévisionnelle d'une entreprise Savoir élaborer et interpréter un budget</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4ALLM	LV2 Allemand	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation et devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4ESPG	LV2 Espagnol	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Participation et devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4COMM	Communication professionnelle	Volume horaire : 18 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre la communication dans les organisations Construire des médiations Prendre en compte la dimension interculturelle de la communication (notamment en situation professionnelle)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Note d'implication dans les séances, devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4DRTA	Droit administratif	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître le cadre administratif français Connaître et comprendre les moyens de l'action administrative en France Appréhender les limites du pouvoir administratif français</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4ECDD	Économie et développement durable	Volume horaire : 18 heures	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender la notion de développement durable et ses implications environnementales, humaines et économiques</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4ECO4	Économie	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre la dimension internationale des échanges, les enjeux, les circuits et les outils Comprendre le contexte économique mondialisé et son impact sur les décisions des entreprises</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4EVAL	Tableaux de bord de gestion	Volume horaire 24 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Participer à la mise en œuvre du contrôle de gestion dans les organisations Comprendre l'analyse des résultats des différents centres de responsabilité à partir de la méthode des écarts Maîtriser l'élaboration d'un tableau de bord dans des contextes d'entreprise différents</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4GTDF	Gestion de trésorerie et diagnostic financier approfondi	Volume horaire : 20 heures	Responsable : Sami Basly (Maître de conférences), sbasly@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mener une analyse statique et dynamique de la situation financière d'une entreprise ; mettre en place une gestion de trésorerie</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4KPRT	Cas pratique	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Sami Basly (Maître de conférences), sbasly@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Il s'agit d'un travail en groupe consistant en un diagnostic stratégique et financier à réaliser sur le cas d'une entreprise française réelle, cotée en bourse. Le travail est restitué sous la forme d'un dossier, d'une note de synthèse et d'une présentation orale.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Note de dossier en groupe et de soutenance</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4PPP4	PPP	Volume horaire : 14 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Le module de PPP du S4 est centré sur l'entretien de recrutement, l'étudiant étant amené à jour tour à tour le rôle de candidat (préparation de la candidature : CV, lettre de motivation ciblée, préparation de l'argumentaire pour l'entretien) et du recruteur.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Une note d'implication en séance, un devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4SFCS	Spécificités fiscales et comptables des sociétés	Volume horaire : 24 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender les relations courantes avec l'administration fiscale Comprendre les opérations liées à l'affectation du résultat</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4SIGs	Système d'information de gestion	Volume horaire : 16 heures	Responsable : Hamid Bachir Bendaoud (Professeur certifié, PRCE), hbachirb@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Sensibiliser aux enjeux de l'intégration du système d'information Appréhender la gestion de l'entreprise au travers d'un système d'information et si possible d'un progiciel de gestion intégré PGI (ou « Enterprise Resource Planning » ERP)</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4STAT	Applications professionnelles statistiques	Volume horaire : 22 heures	Responsable : Paul-Laurent Saunier (Maître de conférences), pl.saunier@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Savoir mettre en pratique, en situation professionnelle, les connaissances acquises en statistiques descriptives, probabilités et statistiques inférentielles</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Dossier en groupe, devoir sur table</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4PRTU	Projet tutoré	Volume horaire : 120 heures de travail en groupe	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : (suite du projet tutoré S3)</p> <p>Les projets tutorés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants ; ils laissent une forte initiative au groupe pour favoriser l'approche du travail en équipe et ils impliquent un temps de travail important en dehors des enseignements.</p> <p>Les éléments suivants peuvent être considérés comme projets tutorés : des partenariats avec les entreprises, les collectivités, les associations devant déboucher sur la résolution de besoins ou problèmes concrets tels que des études de marché, des calculs de coûts en entreprise, des aides à la création d'entreprises, des organisations de manifestations et de conférences, des créations d'événements, etc. ;</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle :			
<p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Une note de rapport de projet tutoré et de soutenance orale.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XG4STAG	Stage	Volume horaire : 10 semaines minimum (S4)	Responsable : Marie Guimezanes (Professeur agrégé - PRAG), m.guimezanes@parisnanterre.fr
<p>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Les stages visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre le fonctionnement d'une organisation et s'y intégrer ; • assumer une mission utile à une entreprise, une collectivité ou une association. <p>Le stage est un moment clé de la formation qui permet de valider et de conforter les savoirs au sein d'une organisation, tout en mettant en pratique le sens de la communication et des relations humaines. Le suivi et l'encadrement du stage sont assurés par un maître de stage dans l'entreprise et un enseignant du département, notamment appelé à effectuer une visite dans le service d'accueil. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire destiné, d'une part à traduire la capacité de l'étudiant à exploiter ses acquis, sous la forme d'une démarche de recherche et/ou de résolution de problème, d'autre part à rendre compte de son apport à la structure d'accueil. Ce travail fait l'objet d'une présentation orale devant un jury de deux personnes au minimum.</p> <p>Ce module, en contenu et en volume horaire avec une possibilité légale de 20 % d'adaptation, correspond au module référencé dans le PPN 2016 GEA option GCF, consultable à l'adresse : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html</p>			
Espace cours en ligne : NON			
<p>Modalités de Contrôle :</p> <p><i>Session unique:</i> Contrôle continu</p> <p>Trois notes : évaluation de la structure d'accueil, mémoire, soutenance.</p> <p>L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.</p>			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :
<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages :

Marie GUIMEZANES

Bureau E208

m.guimezanes@parisnanterre.fr

L'établissement des conventions de stage nécessite de se connecter à l'application Stillincontact :
<https://www.stillincontact.com>

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : fcontinue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>

MODALITES DE CONTRÔLE ET EXAMENS

Adopté en conseil d'IUT, le 20 novembre 2014

CHAPITRE I MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vu l'arrêté du 3-8-2005 relatif au diplôme universitaire de technologie

- Article 1 :** Les modalités de contrôle des connaissances sont rédigées dans les conditions définies à l'article L.613-1 du code de l'éducation sur proposition du Conseil de l'Institut après avis des Chefs de départements concernés. Elles sont rendues publiques dans le mois suivant le début de l'année universitaire.
L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier.
- Article 2 :** Les parcours de formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie comprennent d'une part une majeure garantissant le cœur des compétences attendues dans le domaine professionnel visé et d'autre part des modules complémentaires détaillés dans le chapitre 4. Ces modules complémentaires font partie intégrante du Diplôme Universitaire de Technologie au même titre que la majeure.
- Article 3 :** Dans le cadre de la formation initiale, y compris par la voie de l'apprentissage, les études conduisant à l'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie sont organisées à temps plein sur une durée fixée à quatre semestres. Le Diplôme Universitaire de Technologie donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits européens par semestre validé. Si la formation continue est mise en œuvre, les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance.
Les étudiants admis au recrutement en année spéciale se verront attribuer 60 ECTS par la commission d'équivalence de l'IUT afin de suivre la formation au sein de l'Établissement.
- Article 4 :** Les enseignements dans chaque spécialité du Diplôme Universitaire de Technologie font l'objet par semestre d'un regroupement d'unités d'enseignement, elles-mêmes divisées en modules d'enseignement. Un document correspondant à la décomposition pour chaque spécialité du D.U.T. est donné au chapitre 4.
L'évaluation des modules comporte au moins une note de devoir surveillé (DS) et/ou de travaux dirigés (TD) et/ou de travaux pratiques (TP). L'ensemble des coefficients attribués à l'intérieur de chacun des modules est fourni aux étudiants en début d'année.
Dans le cadre d'une convention entre universités, certains modules ou unités d'enseignements constitutifs du parcours de formation, dûment justifiés, peuvent être organisés et validés par un institut ou un établissement d'enseignement supérieur différent, français ou étranger.
- Article 5 :** Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières.
Les résultats sont communiqués aux étudiants avant la délibération des jurys. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les cinq jours ouvrables après la communication des résultats.
- Article 6 : Déroulement des épreuves**
Il peut être exigé que les effets personnels soient rassemblés dans la salle d'examen.
Après distribution des sujets, aucun étudiant ne pourra quitter la salle sans autorisation. Toute sortie sans autorisation est définitive.
Tout appareil électronique non explicitement autorisé (calculatrice, ordinateur, objets connectés...) est interdit pendant les contrôles des connaissances. La possession de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit pendant l'épreuve.
- Article 7 : Fraude**
Tout étudiant surpris pendant un contrôle des connaissances en état de fraude caractérisée pourra être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université. Dans ce cas, un procès verbal de fraude est établi par le surveillant. **L'étudiant doit continuer à composer et la note 0 lui sera attribuée dans l'attente des décisions des instances compétentes.**
En cas de constat de fraude a posteriori, le fraudeur pourra être convoqué par la direction des études de sa formation et être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université.
- Article 8 : Stage en entreprise / période en entreprise**

- Article 8.1 : Toutes les formations diplômantes de l'IUT comportent une ou plusieurs séquences en entreprise. Une convention de stage fixe les conditions du déroulement de ce stage.
- Article 8.2 : Durant son stage, l'étudiant est soumis au règlement intérieur de l'entreprise, en particulier pour ce qui concerne l'assiduité et le respect des horaires. Il ne peut interrompre son stage sans en perdre le bénéfice et compromettre sa réussite au diplôme.
- Article 8.3 : A l'issue de son stage l'étudiant doit remettre un rapport écrit ou un mémoire et/ou faire une présentation orale de son activité. L'ensemble stage, rapport écrit/mémoire, présentation orale donne lieu à une notation, éventuellement complétée par une évaluation du tuteur en entreprise. Le rapport écrit/mémoire doit être remis à la date fixée. En cas de retard l'étudiant ne sera pas admis à faire sa présentation orale et son cas ne pourra être traité par le Jury de l'IUT pour la session en cours.

CHAPITRE II ASSIDUITÉ

Article 9 : Dispositions générales

Conformément à l'Arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur – Art-16, l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage en entreprise, ...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études, y compris la participation active aux projets. Le présent règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

Article 10 : Règles d'assiduité

- Pour un module inférieur à 24 heures incluses : à partir de la **2nde absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.
- Pour un module supérieur à 24 heures : au-delà de la **3^{ème} absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.

De plus, au-delà de 6 demi-journées d'absences injustifiées au cours d'un semestre, le jury pourra décider de déclarer le semestre non validé et les U.E non acquises pour non respect des conditions d'assiduité.

Le nombre d'absences figure sur les bulletins semestriels.

Article 11 : Toute absence doit être justifiée dès le retour de l'étudiant par un justificatif écrit déposé au secrétariat pédagogique du département **dans un délai de 5 jours ouvrés** (certificat médical, arrêt de travail pour les apprentis, pièce justificative pour une convocation officielle, ...). Passé ce délai, l'absence sera définitivement considérée comme injustifiée pour convenance personnelle.

Dans le cas d'une absence supérieure à une semaine, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département et faire parvenir les justificatifs dans les dix jours ouvrés suivant le début de son absence.

De manière générale, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département de son absence.

Dans le cas d'une absence prévue à l'avance, l'étudiant doit se rapprocher du secrétariat pédagogique de son département pour organiser les éventuels aménagements nécessaires (rattrapages, travail à la maison ...)

Article 12 : Absence à un contrôle

Article 12.1 : Tout étudiant absent à un contrôle des connaissances se verra attribuer, a priori, la note zéro. Si l'absence à un contrôle est justifiée dans les conditions de l'Article 11, une épreuve de rattrapage dont la nature est fixée par le corps enseignant sera organisée. Tout étudiant souhaitant y participer devra obligatoirement en faire la demande par écrit auprès du secrétariat du département dans un délai de 5 jours ouvrés suivant son retour. Dans le cas contraire, ou si l'étudiant est également absent à l'épreuve de rattrapage la note zéro sera conservée à cette épreuve.

Article 12.2 : Quels que soient les résultats obtenus par ailleurs, le non respect des conditions d'assiduité remet en cause l'acquisition des U.E, l'obtention du semestre, et du diplôme.

Article 13 : Étudiants boursiers

La circulaire n°2010-0010 du 7 mai 2010 stipule que le directeur de l'IUT est tenu de fournir au CROUS les documents attestant de l'assiduité des étudiants et de leur présence aux examens. En cas d'absence avérée le CROUS se réserve le droit de suspendre le versement de la bourse et de demander le remboursement des sommes indues.

Article 14 : Dans le cas des étudiants salariés, ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants en situation de handicap ou des sportifs de haut niveau, une demande écrite de dérogation au déroulement des études en début de semestre

(obligation d'assiduité, contrôle continu....) doit être faite auprès du secrétariat du département concerné. Si la demande est justifiée et dans la mesure où cette dérogation ne porte pas préjudice à l'intégrité du diplôme visé, le département peut adapter les modalités précédentes pour l'étudiant.

Article 15 : Les apprentis

Article 15.1: Les étudiants inscrits à l'IUT de VA/SC/N sous le statut d'apprenti ont les mêmes droits et obligations que les étudiants de formation initiale.

Article 15.2: L'apprenti bénéficie de la législation sociale (rémunération, assurance sociale, cotisation pour la retraite, accident du travail, congés payés pendant les périodes d'interruption universitaire...). Il est présent en entreprise ou à l'IUT avec une obligation d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et entraîne une retenue sur salaire.

Article 16 : Les stagiaires de formation continue

Article 16.1: Les stagiaires de la formation continue inscrits et en formation à l'IUT de VA/SC/N ont les mêmes droits et obligations que les étudiants. En particulier les obligations d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et peut entraîner une retenue sur salaire.

CHAPITRE III JURYS, RÈGLES DE PASSAGE ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Article 17 : Les jurys constitués en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance du diplôme universitaire de technologie sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT. Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation. Ils comprennent au moins 50 % d'enseignants-chercheurs et d'enseignants. Ces jurys siègent séparément et prennent des décisions distinctes pour le passage dans le semestre suivant et pour l'attribution du diplôme universitaire de technologie, y compris dans le cas où ils sont composés des mêmes personnes. Ces jurys peuvent constituer des commissions correspondant aux divers départements de l'IUT et présidées par le chef du département concerné.

Article 18 : Validation d'un semestre

La validation d'un semestre est de droit, sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement, lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b) La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

Article 19 : Admission au semestre suivant

L'admission au semestre suivant est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement.

Le redoublement est de droit dans les cas où :

- L'étudiant a obtenu une moyenne générale de semestre ≥ 10 mais une note d'UE < 8 ,
- L'étudiant a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 dans l'un des 2 semestres utilisés dans le processus de compensation entre semestres et une moyenne supérieure ou égale à 8 dans chacune des unités d'enseignement d'un de ce semestre. Dans les autres cas, il y a délibération du Jury.

Article 20 : Attribution du Diplôme

Le Diplôme Universitaire de Technologie est décerné à l'étudiant qui a validé 4 semestres ou les 2 semestres de l'année spéciale. Il est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Cette annexe décrit les connaissances et les aptitudes acquises par l'étudiant.

La délivrance du diplôme universitaire de technologie donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des 120 crédits européens (ECTS) correspondants.

Article 21 : Capitalisation

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants.

Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables en vue de la reprise d'études en formation continue.

Article 22 : Redoublement

Durant la totalité du cursus conduisant au diplôme universitaire de technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de deux semestres. En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé. La décision définitive refusant l'autorisation de redoubler est prise après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Elle doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

Les étudiants qui sortent de l'IUT sans avoir obtenu le diplôme universitaire de technologie reçoivent une attestation d'études comportant la liste des unités d'enseignement capitalisée qu'ils ont acquises, ainsi que les crédits européens correspondants, délivrés par le directeur de l'IUT.

REGLEMENT INTERIEUR

Adopté en conseil d'IUT, le 20 novembre 2014

PRÉAMBULE

Le règlement intérieur a pour but de compléter les statuts en vigueur et de faciliter le fonctionnement de l'établissement. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les usagers de l'IUT : en formation initiale, apprentis, stagiaires de formation continue ou alternée.

L'IUT est régi par des statuts adoptés en conseil d'administration de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en date du 17 décembre 2012 et par ce règlement intérieur.

ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

VILLE D'AVRAY

**Le site de Ville d'Avray est ouvert de 7h30 à 19h30.
Le parking n'est pas accessible aux usagers.
Le stationnement dans la cour est strictement interdit
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

SAINT-CLOUD

**Le site de Saint-Cloud est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30,
et le samedi de 8h00 – 12h30.
Le parking n'est pas accessible aux usagers
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

NANTERRE – BAT E

**Le bâtiment E est ouvert de 8h00 à 19h00
Le parking n'est pas accessible aux usagers
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

I FONCTIONNEMENT DE L'IUT

L'I.U.T de VILLE D'AVRAY/SAINT-CLOUD/NANTERRE constitue, au titre du décret N° 84-1004 du 12 novembre 1984 susvisé, un Institut de l'Université de PARIS NANTERRE au sens des articles L. 713-1 et L. 713-9 du code de l'éducation précités.

Article 1 : L'IUT de VA/SC/N est organisé en 6 départements :

- Département Génie Électrique & Informatique Industrielle
- Département Génie Mécanique & Productique

- Département Génie Thermique & Énergie
- Département Information-Communication/Métiers du Livre
- Département Carrières Sociales
- Département Gestion des Entreprises & des Administrations

Article 2 : Administration

L'IUT de VA/SC/N est administré par un conseil d'IUT.

Le Conseil comprend 40 membres répartis comme suit :

- 15 représentants des enseignants, dont :
 - 3 enseignants chercheurs de rang A ;
 - 4 autres enseignants chercheurs ;
 - 7 autres enseignants ;
 - 1 chargé d'enseignement
- 9 représentants des usagers ;
- 4 représentants des personnels BIATSS ;
- 12 personnalités extérieures siégeant à titre personnel choisies en raison de leur compétence et, notamment, de leur rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'IUT.

Article 3 : Élections des représentants des usagers

Les modalités sont organisées conformément au Décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié par le Décret n° 2007-635 du 27 avril 2007 :

L'élection des usagers se fait par collège unique. La durée du mandat est fixée à deux ans.

Sont électeurs et éligibles, tous les usagers inscrits et assidus dans les formations dispensées par l'IUT.

II RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4: Consignes de sécurité

Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'IUT, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter :

- les consignes générales de sécurité, et notamment les consignes d'évacuation en cas d'incendie.
- les consignes particulières de sécurité, et notamment celles relatives à la détention ou manipulation de produits dangereux et le port des équipements de sécurité.

Article 5: Stupéfiants/Alcool/tabac

Article 5.1 : L'introduction et la consommation de produits stupéfiants sont formellement interdites.

Article 5.2 : En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, l'usage de la cigarette y compris cigarette électronique est interdit en dehors des zones dédiées.

Article 5.3 : En application de l'article L 232-2 du code du travail, il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer à l'IUT toutes boissons alcoolisées.

Article 6 Traitements des déchets

Tous les déchets et détritres doivent être déposés dans les poubelles ou conteneurs prévus à cet effet.

Article 7 : Accidents et responsabilités

En cas d'accident, en premier lieu les secours (S.A.M.U., pompiers) seront appelés et dans tous les cas le P.C. Sécurité répercutera dans les différents services les éléments concernant cet accident. Tout accident doit être immédiatement signalé au responsable du CHSCT qui se chargera des démarches administratives auprès des services concernés.

En règle générale, sont considérés comme accident de travail, les accidents survenus à l'occasion de cours, de travaux pratiques, de travaux dirigés présentant un caractère dangereux, de travaux en laboratoire et de stages faisant l'objet d'une convention (Code de sécurité sociale L 412-8.2). Tout accident doit donc faire l'objet d'une déclaration dans les 48 heures, déclaration écrite établie en trois exemplaires.

Article 8 : Exercice d'évacuation

La réglementation exige que soient organisés 2 exercices d'évacuation par année. Ces exercices doivent être planifiés en début d'année universitaire par l'équipe Hygiène & Sécurité. Chacun est tenu d'y participer. Le responsable de l'équipe Hygiène & Sécurité désigne des guides d'évacuation et serre file pour assurer le bon déroulement de l'évacuation.

La liste des points de rassemblement est détaillée dans les consignes relatives à l'évacuation des locaux.

Article 9: Médecine préventive

Article 9.1 : Il est obligatoire de se rendre aux convocations de la médecine préventive.

Article 9.2 : Les usagers nécessitant un aménagement spécifique doivent se signaler dès leur inscription auprès du secrétariat et de l'équipe pédagogique.

Article 10: Sûreté/Intrusion

Toute activité ou phénomène pouvant mettre en cause la sécurité des biens et des personnes doit être systématiquement signalée à la direction.

III DROITS DES USAGERS

Article 11 : Droit de publication

Article 11.1 : L'IUT met à disposition des usagers des panneaux d'affichage. L'affichage en dehors de ces panneaux est strictement interdit.

Article 11.2 : Affichages et distributions de publications doivent :

- Ne pas être susceptibles d'entraîner des troubles à l'ordre public ;
- Ne pas porter atteinte au fonctionnement et aux principes du service public de l'enseignement supérieur ;
- Ne pas porter atteinte au respect des personnes et à l'image de l'IUT ;
- Respecter l'environnement.

Article 11.3 : En cas de diffusion de publications contraires au règlement, la responsabilité des auteurs est pleinement engagée devant les tribunaux compétents. La distribution de documents non pédagogiques ne peut se faire qu'en dehors des activités pédagogiques.

Toute personne est responsable du contenu des documents qu'elle distribue, diffuse ou affiche. Tout document doit mentionner la désignation précise de son auteur sans confusion possible avec l'IUT.

Article 12 : Droit d'association

Le Conseil de l'IUT peut autoriser, à l'initiative et sous la responsabilité d'usagers, la création et le fonctionnement dans l'établissement d'associations conformes à la loi de 1901.

La domiciliation d'une association est soumise à autorisation préalable.

IV OBLIGATIONS DES USAGERS

Article 13 : Comportement général

La tolérance et le respect des autres fondent les rapports entre les personnels et usagers de l'IUT. Ce respect s'exprime par une attitude courtoise qui exclut toute forme de brimade, humiliation, violence verbale, physique ou morale.

L'IUT est un établissement public et laïc. Les usagers, stagiaires, apprentis s'engagent à respecter la liberté de conscience de chacun. Personne ne doit y être l'objet de pression, de prosélytisme ou de propagande.

Nul ne doit être victime d'une quelconque discrimination, qu'elle soit fondée sur l'opinion politique, philosophique, religieuse, sur les origines ethniques ou le sexe.

Chacun s'attachera donc à respecter la dignité et la liberté de conscience, la santé et la sécurité des personnes.

Article 13.1 : Le comportement des usagers (notamment acte, attitude, propos,...) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'IUT ;
- à créer une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement (cours, examens...), des activités administratives, sportives et culturelles et, en général, de toute manifestation autorisée au sein de l'IUT ;
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur ;
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens.

Et d'une manière générale, le comportement des usagers doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

Article 13.2 : Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale est un délit punissable dans les conditions prévues par le code pénal.

Le fait de harcèlement et le bizutage peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Article 14 : Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité et être adaptées aux activités suivies, et notamment aux activités de travaux pratiques.

Article 15 : Charte informatique

Les usagers s'engagent à respecter la loi relative à la fraude informatique, notamment en matière de sécurité (piratage ou indiscretions) et en matière de diffusion d'information (par exemple sur le WEB). Conscients que

leur spécialité peut leur permettre l'accès à des informations dites sensibles, ils s'engagent à ne pas utiliser leur savoir ou les équipements à cette fin. Les usagers doivent prendre connaissance de la Charte Informatique.

V DISPOSITIONS CONCERNANT LES LOCAUX

- Article 16 :** Les usagers s'engagent à respecter les locaux et le matériel qui est mis à leur disposition. En cas de détérioration, une procédure pourra être engagée à l'encontre de l'utilisateur. Les dégradations volontaires ou dues à la négligence engagent la responsabilité de leurs auteurs. La réparation restera à leur charge.
- Article 17 :** Il est formellement interdit de neutraliser ou de détériorer tout dispositif concernant la sécurité. Tout manquement à cette règle pourra se traduire par une sanction décidée par le Conseil de Discipline.
- Article 18 :** Il est interdit d'introduire de la nourriture et des boissons dans les salles d'enseignement, ainsi que dans la bibliothèque.
- Article 19 :** Le travail en laboratoire et en atelier requiert certaines obligations. Cette activité ne peut se réaliser que selon des directives et sur autorisation d'un enseignant responsable. Une tenue appropriée, indiquée pour chaque laboratoire ou atelier par un règlement spécifique, est exigée. Le respect des consignes indiquées à l'entrée du local et sur les postes de travail est impératif. Les modalités spécifiques à chaque formation seront transmises par l'équipe pédagogique.

VI DOSSIERS DE CANDIDATURE DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

- Article 20:** Tout dossier de candidature dans un autre établissement nécessitant l'ajout par le département de pièces administratives (relevé de notes, avis ...) devra être parvenu complet au secrétariat du département au minimum deux semaines ouvrées avant la date limite de dépôt fixée par l'établissement destinataire du dossier.
- Article 21** En cas de non respect de l'Article précédent, le département ne pourra être tenu pour responsable d'une arrivée hors délai du dossier auprès de l'établissement destinataire et des conséquences associées dans le traitement de ce dossier.

VII DISPOSITIONS FINALES

- Article 22 : Respect du règlement intérieur**
Tout manquement aux dispositions du présent règlement intérieur est susceptible de faire l'objet d'une procédure disciplinaire.
- Article 23 : Adoption et modification**
Le règlement intérieur est adopté par le C.H.S.C.T et le Conseil d'IUT à la majorité absolue des membres en exercice. Il peut être modifié, dans les mêmes conditions, à l'initiative du directeur de l'IUT ou sur la demande d'un tiers des membres en exercice.
Le règlement intérieur est publié sur le site internet de l'IUT et communiqué aux usagers en début d'année.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Nanterre
Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Égalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.

